

Méthodologie « Étude critique de documents » [CA v1.2]

Sommaire

Introduction.....	1
1. Présentation générale.....	1
2. But de l'épreuve.....	2
3. Le travail préparatoire au brouillon.....	2
4. FAQ (Foire Aux Question).....	3
4.1. « L'étude de docs, c'est plus facile que la composition ! ».....	3
4.2. Pourquoi étude « critique » ?.....	3
4.3. Quelles sont les principales erreurs à éviter ? Comment s'apercevoir que l'on s'égare ?.....	3
4.4. La consigne peut-elle être ignorée ?.....	3
4.5. La consigne donne-t-elle le plan à suivre ?.....	4
4.6. Que faut-il expliquer ?.....	4
4.7. Comment présenter un document ?.....	4
4.8. Faut-il faire une introduction/conclusion, un plan... ?.....	4
4.9. Quelles sont les règles en matière de rédaction ?.....	4
4.10. Il y a une « erreur » dans la formulation de la consigne, dans le document.....	5
4.11. « Il y a un mot que je ne connais pas » dans les consignes, les documents... ..	5
4.12. Quels sont les critères du correcteur ?.....	5

Introduction

Le titre ci-dessus est, dans un sens, abusif. A la différence de la Composition ou du Croquis où il y a des techniques particulières à maîtriser, ce n'est pas vraiment le cas de l'Étude critique de documents. En effet, celle-ci consiste à **expliquer un/des documents à l'aide des connaissances de Cours**. C'est donc un exercice couramment pratiqué en classe depuis la 6^{ème} de collège (en répondant à des questions) et, dans sa version Baccalauréat, depuis le début de la Seconde.

1. Présentation générale

- Exemples de sujets complets : [Annales 0, TES-TL, 2012](#).
- C'est un [exercice de deuxième partie du Baccalauréat des Terminales générales](#) (TES-TL-TS) en **histoire** et en **géographie** à partir de **juin 2013**. Une partie de l'épreuve de TSTMG y ressemble. Il existe également dans l'enseignement supérieur (Université, Grandes écoles...) sous le nom de « Commentaire composé » ([mais sans consignes](#)). Si vous disposez d'Annales anciennes, l'ancien Baccalauréat général d'histoire-géographie (avant 2013) comportait des exercices très proches (Ex. : « Explication d'un document d'histoire ») dont les sujets demeurent largement utilisables (principale différence : il y avait des questions à la place de la consigne).
- En Terminale, on a **quatre d'heures d'épreuve au total** au Baccalauréat ce qui laisse ~ **1 h 30 min.** pour l'Étude critique (notée ~ huit points sur vingt). Il est fortement conseillé de faire l'étude critique après la Composition.
- Le sujet est composé d'**un ou deux documents** accompagnés d'un **titre général** (= le sujet) en gras et souligné, de **titres donnés aux documents** et de **phrases de consigne**. Ces documents sont très divers : textes, cartes, graphiques, tableaux statistiques, iconographie (photographies, peintures, sculptures...), schémas, etc. La reproduction est en **noir et blanc** (nuances de gris plus exactement) et de qualité très

moyenne. En général, les **textes**, assez longs, représentent **la moitié des documents** donnés. Le document est, très souvent, accompagné d'une **notice** qui précise auteur, source, date de publication, etc.

- Exemples de titres généraux (= sujets) : « Le continent africain face au développement et à la mondialisation » ; « Religion et société aux États-Unis [depuis 1890] » ; « Le projet d'une Europe politique au congrès de La Haye [1948] ».
- Exemples de consignes : « Montrez en quoi ces deux documents rendent compte de la situation contrastée du continent africain face au développement et à la mondialisation. Quel regard critique peut-on porter sur ces documents ? » ; « Montrez dans quelle mesure ces documents rendent compte de la place occupée par la religion aux États-Unis » ; « Après avoir replacé le document dans son contexte, montrez quelle conception particulière de la construction européenne a son auteur. Cette conception est-elle partagée par l'ensemble des participants au congrès ? [de La Haye, 1948] ».
- Exemples de titres de documents : « Document 1 - Serment d'investiture sur la Bible de Barack Obama, le 20 janvier 2009 » ; « Document 2 - Un récit journalistique sur le renouveau chrétien dans les années 1980 » ; « Document - Extraits du discours prononcé par Winston Churchill au congrès de La Haye (7 mai 1948) ».
- Exemples de notices : « Article publié par Anne-Laure Marie sur le site internet de Radio France International (RFI) le 22 octobre 2008. Source : http://www.rfi.fr/actufr/articles/106/article_73839.asp » ; « Douglas Kennedy, *Au Pays de Dieu, Récit*, 1989 (Titre original : *In God's country, travels in the Bible Belt*, 1989). ».

2. But de l'épreuve

Selon le [texte officiel](#) (légèrement retouché) : « Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus évoqués. Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document en histoire/géographie :

- en dégagant le **sens général** du ou des document(s) en relation avec la question historique ou l'objet géographique auquel il(s) se rapporte(nt) ;
- [pour la géographie uniquement : en faisant apparaître les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt) et la manière dont il(s) en rend(ent) compte] ;
- en montrant l'**intérêt et les limites** éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question/objet et en prenant la distance critique nécessaire ;
- en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la **confrontation** des [deux] documents ».

3. Le travail préparatoire au brouillon

1. Lisez très attentivement le titre général (= sujet) deux ou trois fois. Repérez le ou les chapitres du programme qui correspondent à cet intitulé. Ex. : « Religion et société aux États-Unis » => cours « Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890 ».
2. Repérer les titres des documents.
3. Lire/analyser chaque document deux fois attentivement (avec le stylo à la main : surligner et/ou annoter). Repérer, si possible, le plan d'ensemble du document, les principaux termes employés, le ton...
4. La lecture de la notice aide, souvent, à mieux apprécier **le but** et les motivations plus ou moins avouées de l'auteur.
5. Rédiger introduction, conclusion et définir votre plan (vérifier qu'il répond bien au sujet et à la consigne).
6. Il n'y a pas de règle en ce qui concerne la longueur : **une page recto-verso** (avec les marges, lignes sautées, etc.) semble un **minimum** raisonnable.

4. FAQ (Foire Aux Question)

4.1. « L'étude de docs, c'est plus facile que la composition ! »

Faux. D'après l'expérience du Baccalauréat d'avant 2013, c'est plus difficile en général. Non seulement, contrairement à une légende tenace, il faut **connaître son cours** mais il faut **comprendre le document** et ses allusions en plus !

4.2. Pourquoi étude « critique » ?

Comme souligné ci-dessus par le texte officiel, il faut faire preuve « **d'esprit critique** ». Dans la consigne, des formules reprennent explicitement cette idée : « les **limites du document** » ; « regard critique », etc.

Parfois, des allusions implicites trahissent le fond de la pensée d'un auteur (par exemple un conflit désigné par le mot « drame », un massacre qualifié « d'incident »). Elles sont assez difficile à repérer car le non-dit suppose une **lecture « entre les lignes »**. Savoir démontrer le **caractère tendancieux** voire mensonger d'un texte, apprécier les **silences** sur certains faits ou événements, souligner le **ton particulier** d'un discours ou les **obscurités voulues** dans la formulation d'un traité de paix, mettre en évidence les **motivations « cachées »** de l'auteur... c'est tout cela avoir une approche critique. Attention, cependant, à **ne pas tomber dans le jugement de valeur et l'anachronisme** (voir fiche *Composition*).

4.3. Quelles sont les principales erreurs à éviter ? Comment s'apercevoir que l'on s'égare ?

1. La copie du document notamment les « **montages** » **de citations** : le correcteur a les mêmes documents sous les yeux. On ne peut pas expliquer un document en recopiant celui-ci ! **Une photocopieuse ne passe pas le Baccalauréat**. Une brève citation, si c'est une idée, une information ou une formule importante/célèbre, n'est pas interdite mais limitée en taille (pas plus d'une ligne normalement) et rare.
2. La **paraphrase** : raconter avec vos mots ce qui dit déjà le document. Pimenter avec des fautes d'orthographe et des confusions sur le sens, ne change rien au problème. Pour les raisons évoquées ci-dessus, c'est **sans valeur !**
3. Décrire un document iconographique : l'équivalent de la paraphrase à propos d'un texte. Décrire « il y a un monsieur avec un chapeau sur la tête devant un drapeau coloré » n'est pas expliquer, c'est-à-dire **donner un sens (en justifiant ses hypothèses)** : « Il y a un officier, reconnaissable à sa casquette et ses épaulettes galonnées, saluant le drapeau soviétique (rouge avec la faucille de la paysanne et le marteau de l'ouvrier, c'est-à-dire du prolétariat). Comme le lieu est la République Démocratique Allemande (RDA), cela rappelle la présence, depuis 1945, de bases militaires soviétiques et « l'amitié socialiste », etc. ».
4. Un moyen aisé de se rendre compte que l'on s'égare (recopie, paraphrase, description...) sans rien apporter comme valeur ajoutée : **utilise-t-on les connaissances du Cours ?** (ou, à défaut, des éléments de culture générale). Si ce n'est pas le cas, il y a évidemment un problème : il n'y a absolument **aucune chance** que l'on vous donne des documents sans rapport avec le Cours !
5. Autre évidence : si en histoire, il n'y a **aucune date** (même des siècles) dans une copie, c'est très mauvais signe ! *Idem*, en géographie, pour les localisations (noms de lieux...).
6. Un défaut plus rare (et moins grave en Lycée) : exposer vos connaissances (~ faire une composition) en oubliant totalement ou partiellement les documents. La priorité est toujours d'expliquer le document : vos connaissances sont à utiliser avec sélectivité. Ne jamais « plaquer » artificiellement des morceaux entiers de cours qui n'ont aucun rapport avec le problème (=> **hors-sujet !**).

4.4. La consigne peut-elle être ignorée ?

Non, elle est à suivre obligatoirement : suivant le texte officiel, elle vise « **à orienter le travail du candidat** », c'est-à-dire qu'elle vous donne des directions générales pour expliquer les

documents dans le cadre du programme.

4.5. La consigne donne-t-elle le plan à suivre ?

En général, la consigne ne donne pas le plan de votre étude. C'est à vous de le construire.

4.6. Que faut-il expliquer ?

- **Tout ce qui n'est pas évident** pour quelqu'un de plutôt cultivé mais qui n'est ni élève de Lycée ni spécialiste du sujet, **doit être expliqué** précisément et justifié à partir du document et, surtout, **des connaissances de Cours**. Ex. : inutile de présenter États-Unis, France ou Paris mais Mormons, régime totalitaire, Winston Churchill, PCF, Maignon, hoplite, FMI ou OTAN sont à définir !
- Plus important encore, tout ce qui est **allusions, sous entendus** de l'auteur est à **éclaircir impérativement !**

4.7. Comment présenter un document ?

- Cela peut être imposé explicitement par la consigne. Même si cela n'est pas le cas, c'est souvent pertinent (on peut le faire dans l'introduction ou, suivant les opportunités, dans le développement).
- En général, « **nature, auteur, date, conditions de production [= contexte]** » sont un minimum. Sources, langue(s), dimensions, caractère public/privé, appartenance à un courant idéologique/littéraire/artistique, niveau de langage et ton... peuvent être intéressants. Un personnage connu parce qu'il a marqué de son empreinte l'histoire ne doit pas être appréhendé de la même manière qu'un « illustre inconnu ». Les brefs éléments de biographie ne sont nécessaires que dans la mesure où ils « éclairent » le document.
- **Il ne faut jamais recopier la notice** mais **exploiter** (= utiliser) celle-ci. Quelques rappels : un titre de livre, de journal/revue (Ex. : *Revue historique*) ou d'œuvre d'art (Ex. : *La Joconde*)... est en *italiques* (ou à défaut souligné). Un titre d'article est entre guillemets. Il faut distinguer date de rédaction et date de publication (Ex. : publication en 1894 d'une inscription grecque du 5^{ème} s. av. J.-C.).
- La présentation doit être **la plus précise possible** : on n'écrit pas « un texte » mais « un court extrait d'une tragédie antique traduite du grec ancien » ; plutôt que rédiger : « Dans l'affaire Bérégovoy, *Le Monde* critique » => « Dans l'affaire Bérégovoy, l'éditorial du quotidien *Le Monde*, proche du parti socialiste, critique»...

4.8. Faut-il faire une introduction/conclusion, un plan... ?

Une étude critique de documents n'est pas une Composition :

- **une seule phrase d'introduction est suffisante** (si le temps n'est pas mesuré, il n'est pas interdit « d'étoffer » : dans ce cas, suivre les règles de la composition) ;
- il faut obligatoirement un plan mais restreint aux **grandes parties** (pas de sous-parties). A priori, plutôt non-apparent mais rien interdit d'écrire les titres des parties sur la copie. Ces parties (de deux à cinq) comportent des paragraphes.
- **une simple phrase de conclusion est suffisante** (mais il n'est pas interdit de développer).

4.9. Quelles sont les règles en matière de rédaction ?

Toutes les règles signalées pour la composition (et les autres exercices) sont toujours valables. En particulier, les abréviations sont, en principe, interdites. Les rares exceptions doivent être développées une première fois (et définies si nécessaire) avant d'être utilisées. Ex. : on écrit « Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) », on pourra ensuite abrégé en « URSS ».

4.10. Il y a une « erreur » dans la formulation de la consigne, dans le document...

Dans plus de 95 % des cas, la prétendue « erreur » provient d'une lecture inattentive ou d'une confusion de votre part. **Réfléchissez d'abord** et vous verrez qu'elle est inexistante ! Si réellement il y a une erreur, le surveillant/correcteur vous l'indiquera rapidement le jour de l'épreuve.

4.11. « Il y a un mot que je ne connais pas » dans les consignes, les documents...

Vous êtes en Lycée ce qui suppose des années d'école et collège où la langue française et l'histoire-géographie ont été enseignés. **Tout ce qui peut effectivement poser problème à un élève est expliqué en notes.** Si ce n'est pas le cas, c'est que cela fait partie des acquis attendus. Un jour d'épreuve, **il n'est répondu à aucune question** sur le sujet et les documents.

4.12. Quels sont les critères du correcteur ?

Le correcteur évalue (principalement) :

- la compréhension d'ensemble du document ;
- la capacité du candidat à identifier les informations pertinentes et à les expliquer par ses connaissances personnelles (~ cours) ;
- l'exactitude et la rigueur de votre étude ;
- l'esprit critique ;
- la maîtrise de l'expression écrite.